

Vers une suppression des sacs jetables

**DURABLE
DEVELOPPEMENT
MON
SAC
D'É
COURSES**

La protection de l'environnement est notre affaire à tous : pouvoirs publics bien sûr, mais aussi éco-citoyens(ennes), acteurs économiques et associations. Parmi les mesures urgentes à prendre figure la réduction de la production des déchets ménagers et industriels.

C'est pourquoi tous ces partenaires ont décidé d'engager une action conjointe pour la prévention des déchets grâce à la promotion de gestes d'éco-consommation.

La présente Charte précise les engagements des partenaires pour aboutir à la suppression, à court terme, des sacs de caisse jetables et leur remplacement par des sacs, cabas et corbeilles durables. Plus généralement, ils s'engagent dans une démarche de sensibilisation aux bons gestes quotidiens en faveur de l'environnement et pour une consommation durable.



DES ENGAGEMENTS DURABLES

- **Le Conseil Général** s'engage à coordonner l'opération départementale de suppression des sacs de caisse jetables, à l'accompagner par une campagne de sensibilisation, à mettre à disposition des ménages haut-rhinois des sacs durables et des outils de communication et à faire un suivi de cette opération,
 - **L'ADEME** soutient cette opération de prévention des déchets, participe à la campagne de sensibilisation sur l'éco-consommation et au suivi de cette opération,
 - **Les CCI** relayent l'action de suppression des sacs jetables auprès de leurs ressortissants,
 - **Les grandes surfaces** s'engagent à supprimer les sacs de caisse jetables avant la fin de l'année 2006 en les remplaçant par des sacs durables distribués par leurs soins. Elles pourront en outre mettre à disposition des sacs poubelle à prix réduit, vendus à l'unité en caisse,
 - **Le petit commerce et le commerce non sédentaire (marchés)** s'engagent à inciter leurs clients à utiliser des sacs durables en relayant la campagne de sensibilisation départementale, à les informer de la possibilité de recevoir un sac du Conseil Général, distribué par leurs soins ou disponible dans les communes. Ils s'engagent en outre à supprimer progressivement les sacs jetables,
 - **Les communes et les collectivités locales** participent à la distribution des sacs durables financés par le Conseil Général et à la sensibilisation de leurs administrés,
 - **Les associations** relaient les actions de sensibilisation et participent à la distribution des sacs durables. Elles expriment le souhait que les économies générées par l'arrêt de la distribution des sacs profitent pleinement aux usagers.
- Tous les partenaires informent le public de cette opération au travers de leurs propres supports de communication et s'engagent dans une démarche de sensibilisation à long terme visant à l'acquisition de bons gestes quotidiens, pour une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

Nom du signataire :

Qualité :

Établissement :

Signature :

exemplaire à nous retourner



**Conseil Général
Haut-Rhin**

Environnement, je fais la course en tête

Vers une suppression des sacs jetables

**DURABLE
DEVELOPPEMENT
MON
SAC
D'É
COURSES**

La protection de l'environnement est notre affaire à tous : pouvoirs publics bien sûr, mais aussi éco-citoyens(ennes), acteurs économiques et associations. Parmi les mesures urgentes à prendre figure la réduction de la production des déchets ménagers et industriels.

C'est pourquoi tous ces partenaires ont décidé d'engager une action conjointe pour la prévention des déchets grâce à la promotion de gestes d'éco-consommation.

La présente Charte précise les engagements des partenaires pour aboutir à la suppression, à court terme, des sacs de caisse jetables et leur remplacement par des sacs, cabas et corbeilles durables. Plus généralement, ils s'engagent dans une démarche de sensibilisation aux bons gestes quotidiens en faveur de l'environnement et pour une consommation durable.



DES ENGAGEMENTS DURABLES

- **Le Conseil Général** s'engage à coordonner l'opération départementale de suppression des sacs de caisse jetables, à l'accompagner par une campagne de sensibilisation, à mettre à disposition des ménages haut-rhinois des sacs durables et des outils de communication et à faire un suivi de cette opération,
 - **L'ADEME** soutient cette opération de prévention des déchets, participe à la campagne de sensibilisation sur l'éco-consommation et au suivi de cette opération,
 - **Les CCI** relayent l'action de suppression des sacs jetables auprès de leurs ressortissants,
 - **Les grandes surfaces** s'engagent à supprimer les sacs de caisse jetables avant la fin de l'année 2006 en les remplaçant par des sacs durables distribués par leurs soins. Elles pourront en outre mettre à disposition des sacs poubelle à prix réduit, vendus à l'unité en caisse,
 - **Le petit commerce et le commerce non sédentaire (marchés)** s'engagent à inciter leurs clients à utiliser des sacs durables en relayant la campagne de sensibilisation départementale, à les informer de la possibilité de recevoir un sac du Conseil Général, distribué par leurs soins ou disponible dans les communes. Ils s'engagent en outre à supprimer progressivement les sacs jetables,
 - **Les communes et les collectivités locales** participent à la distribution des sacs durables financés par le Conseil Général et à la sensibilisation de leurs administrés,
 - **Les associations** relaient les actions de sensibilisation et participent à la distribution des sacs durables. Elles expriment le souhait que les économies générées par l'arrêt de la distribution des sacs profitent pleinement aux usagers.
- Tous les partenaires informent le public de cette opération au travers de leurs propres supports de communication et s'engagent dans une démarche de sensibilisation à long terme visant à l'acquisition de bons gestes quotidiens, pour une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

Nom du signataire :

Qualité :

Établissement :

Signature :

exemplaire à conserver

**Conseil Général
Haut-Rhin**

Environnement, je fais la course en tête